



CR CSAL n° 1 du 16/04/2026

Le CSAL (Comité Social d'Administration Local) s'est tenu à Saussure sous la présidence de Madame Catherine FENELON, comme membres représentant de l'administration, Mesdames Julie FORMEY et Isabelle GAUTHEY (assistante de prévention) et Julia CLERET.

La **CGT FP** était représentée par Pascal Tourki, Kenzy GAUTHIEROT et Jérôme SOYHIER.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Approbation des PV des 28/04/2025, 23/05/2025 (pour information)
- 2 - Présentation du volet emploi 2026 (pour information)
- 3 - Questions diverses

Solidaires et la **CGT Finances publiques** ont lu une déclaration liminaire.

La **CGT FP** a évoqué la situation internationale et le résultat des élections municipales, a rappelé le nombre de suppressions d'emplois depuis 2008 à la DGFIP et les situations désastreuses pour les agents dans les services tant en moyens qu'en santé.

Réponses de la présidente à la liminaire

La présidente n'a pas répondu sur l'international et le résultat des élections. Sur le volet emploi, elle a précisé la déclinaison des suppressions de 2 emplois C, dont 1 technique, postes tous deux vacants mais non déclinés sur un service spécifique.

La **CGT FP** a indiqué que ces deux emplois auraient dû être transformés en postes de B ou A.

La directrice répond qu'il s'agit d'une commande de la centrale et ne peut proposer des transformations d'emplois.

La direction attend d'être positionné sur le nouvel immeuble de Godefroy Cavaignac pour calibrer le nombre d'emploi C et technique.

2 Présentation du volet emploi 2026 (pour information)

Sur le volet emploi, la directrice dit ne pas partager l'analyse des OS sur les craintes suscitées par la nouvelle méthode du référentiel emploi mis en place à partir de 2026 par la centrale.

La directrice précise qu'à la DNVSF, la lisibilité des vacances d'emploi par service sera toujours possible.

A la demande de la **CGT FP**, la directrice précise que l'affectation des 19 arrivées dont 18 JAPA présents à partir du 18 mai 2026 à la DNVSF, sera connue après le mouvement national des cadres A fin avril. Il en est de même pour les cadres B et C.

S'agissant de la suppression de l'emploi de l'agent technique, la **CGT FP** a fait remarquer l'incohérence consistant à supprimer un emploi et à recruter un vacataire sur une période de 9 mois et un deuxième vacataire sur une période de 3 mois.

La CGT FP a également évoqué le nombre d'emploi prévu au TAGERFIP concernant le SCVM, pour lequel deux contractuels de cadre A ont été recrutés.

La directrice indique qu'après deux publications de fiches de poste et des recherches en sortie d'école, aucun candidat ne s'est avéré avoir le bon profil selon la direction.

Le recrutement de contractuels permet de cibler une population plus large, d'obtenir plus de candidatures. Et donc deux profils se sont avérés en adéquation avec les besoins.

La CGT FP a fait remarquer que les rémunérations étaient négociées à l'entrée avec la centrale et ne pouvait bénéficier d'aucune augmentation salariale décidée par les gouvernements et que ceux-ci ne bénéficiaient pas des régimes indemnitaires DNVSF.

La directrice répond que la rémunération tient compte de l'ancienneté du candidat et des missions spécifiques de la DNVSF.

3 Questions diverses

A la demande de **la CGT FP** portant sur l'emplacement des pôles de secrétariat à Godefroy Cavaignac, la direction précise prendre en compte les difficultés liées à cette problématique sans toutefois y apporter une réponse concrète. **La CGT FP** a indiqué qu'elle était prête à travailler avec la direction afin de trouver une solution, sachant qu'aucun bureau individuel n'est configuré.

Le prochain CSAL se déroulera le 3 juin prochain.

Les représentants de la CGT Finances Publiques DNVSF
cgt.dnvsf@dgfip.finances.gouv.fr

C.S.A.L

Comité social d'Administration Local:

Toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, à nos métiers, à nos conditions de travail, à la formation professionnelle, au régime indemnitaire... sont obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des CSA (local, de réseau ou ministériel).

Dans ces instances, la CGT a toujours eu pour objectif de faire avancer concrètement les dossiers.